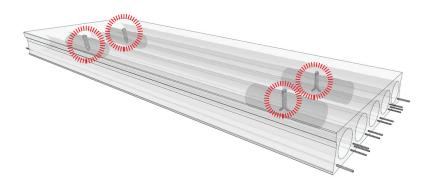
Fiche Sécurité



FICHE DE PRÉCONISATION DE LEVAGE

DALLES ALVÉOLÉES I SYSTÈME DAPAL

POINTS DE LEVAGE DALLE



Туре	CMU par point de levage (kN)*
RD16	15,33
RD20	20,00
RD26	36,00
RD32	42,33

^{*} Valeur retenue sécuritaire par rapport à l'ATEC validé.

4 ancres par dalle Ancres de levage intégrées lors de la fabrication en usine

Documents de référence :

Avis Technique DAPAL (Dalle Alvéolée Prêt A Lever) 3/14-755

CHOIX DE L'ANNEAU DE LEVAGE

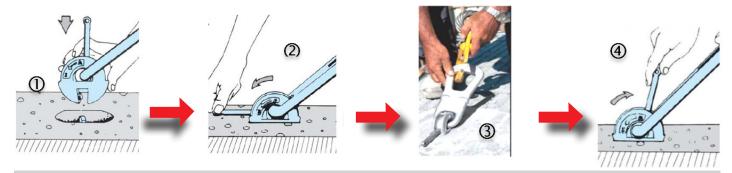
- Les anneaux de levage de type Halfen ou équivalent doivent être choisis en fonction du tableau cicontre.
- Cette correspondance de CMU des anneaux de levage est indiquée sur le plan de pose Rector.
- Les élingues doivent être en adéquation avec les CMU des anneaux de levage.

Type de dalle	Catégorie des anneaux de levage (CMU)	
RD16	2,50 T	
RD20	2,50 T	
RD26	5,00 T	
RD32	10,00 T	



MISE EN PLACE DES ANNEAUX DE LEVAGE

- Les anneaux de levage sont à mettre en place comme précisé sur les figures ci-dessous.
- Le verrouillage du dispositif doit être impérativement réalisé.
- La dalle alvéolée ne peut être levée que lorsque les 4 anneaux de levage sont positionnés, verrouillés et, que la longueur des élingues a été réglée.



Mise en place anneau de levage : en terme de sécurité, chaque type d'anneau de levage correspond à la réservation autour de l'ancre.

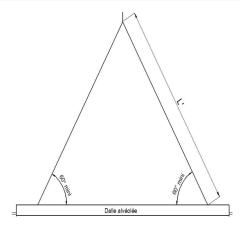
Verrouillage anneau de levage sur ancre.

Elingage, levage, pose

Désélinguage

LEVAGE DE LA DALLE ALVÉOLÉE

- Angle de 60° minimum entre dalle et élingue.
- Les élingues utilisées doivent être correctement dimensionnées en fonction des anneaux de levage.
- Ce dispositif ne nécessite pas de système auto-équilibrant. Il est dimensionné en prenant uniquement en compte 2 points de levage.



Document fourni par RECTOR LESAGE – Novembre 2015 – V2

La reproduction même partielle du présent document, sans notre autorisation écrite préalable, est interdite (Loi du 11 mars 1957). Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les informations figurant dans ce document correspondent aux exigences des documents de référence à la date de sa rédaction . Il vous appartient de vérifier que vous utilisez le dernier document en vigueur et que vous utilisez ce produit pour l'usage auquel il est destiné et dans le respect de la réglementation en vigueur dans le pays concerné. Il est indispensable de consulter nos équipes techniques pour tout complément d'information ou tout usage ou mise en œuvre non préconisé ou pour toute utilisation spécifique. Notre responsabilité ne saurait être engagée pour toute utilisation ou mise en œuvre non conforme aux informations contenues dans cette fiche.

Pour plus d'information

www.rector.fr | info@rector.fr

Rector Lesage SAS

Siège social
16-18 rue de Hirtzbach, BP 2538
F-68058 Mulhouse Cedex
T +33 (0)3 89 59 67 50 | F +33 (0)3 89 59 68 04

